

## MON PÈRE DISAIT (Le travail de la vigne, efficacité et esthétique)

### Tu as vu cette ancade qu'il a foutue à ma vigne

Lorsqu'un paysan apprend à tailler la vigne à son fils, il lui dit : "Mon père disia que lo primier qu'avia podat era un ase." Mon père disait que le premier qui a taillé la vigne était un âne. Il se réfère à l'époque très lointaine où les vignes étaient sauvages. Un homme a attaché son âne en bordure d'une vigne. L'animal, faute d'avoir autre chose à se mettre dans le ventre, a râclé les sarments des quelques ceps à sa portée.

Bien vite, le débutant se rend compte que l'âne était très savant : "On peut tailler en rond ou en bisèl (en biseau), long ou court", selon l'exposition des vignes et le résultat recherché. Et puis, il importe de parer. "Celui-là, il pare comme un pataras", il ne prend pas assez de soin. Il arrive que l'apprenti estrace (rate) quelques centaines de souches, par exemple en taillant trop court. L'honneur est en jeu, les limites de la solidarité sont vite atteintes, à la première occasion, le maître informera les amis qui passent dans le coin : "Tu as vu cette ancade (fessée) qu'il a foutue à ma vigne !" Lorsque je me suis essayé à la taille des oliviers, mon père m'a donné à faire ceux du milieu de l'olivette, il s'est réservé ceux du bords. Dans le domaine de la taille des oliviers, les frères Cruveiller en remontent à tout le monde. Leur olivette, sous le village, vaut le coup d'œil. "C'est pas pour ça que les arbres font plus d'olives !"

### Laida cola

Pour les vendanges, comme pour toute autre activité, la journée de travail s'étend du lever au coucher du soleil. Mais le rythme est moins intense qu'aujourd'hui. "Le matin, quand on avait rempli la première pastière (cuve), on prenait une demi-heure pour déjeuner", se souvient Roland Bancel. Pareil pour le goûter. Le temps passait vite, explique Robert, son frère : "Quand on avait seize ou dix-sept ans, on disait à son père qu'il faut tâcher d'avoir une cole avec des jeunes, comme ça on était sûr de bien s'amuser."

Dans une cole de jeunes, il y en a toujours un pour dire des couilloniges (couillonades) ou pour chanter." Quand les vendangeurs arrivent à proximité d'une autre équipe, la tradition veut qu'ils crient "Laida cola!" Laide équipe. Les autres répondent par des plaisanteries. Les garçons vont "farder" les filles de l'autre équipe, ils leur écrasent sur le visage des grappes de raisin, des noirs de préférence. Les filles partent en courant, font semblant de se fâcher. Les choix ne sont pas innocents, et peuvent tenir lieu de déclaration d'amour.

### Si tu as affaire à un flacas

Pour vendanger, il ne suffit pas de couper des raisins. Il y a l'art et la manière de le faire. Le coupeur doit disposer son seau sous la souche, de manière à ne perdre aucun grain. Il doit le déplacer, le "faire tourner autour de la souche". Il ne s'agit pas d'aller vite mais de faire bien, pas comme les préfatiers : "quand ils sont passés tu as tout un apailage de grains sous les souches", sans compter qu'ils "te laissent les boutels", les petits raisins. "Pour pas s'esquinter, le porteur doit avoir la charge du banaston (cornue) sur ses épaules, pas sur sa tête." Pour cela il met un cabuçaou, coiffe faite d'un sac bourré de paille, dessus et derrière, jusqu'au niveau des épaules. "Un cabuçaou, tu le fais à ta tête." Tout comme les chaussures, il ne convient vraiment qu'à celui qui le porte souvent. Le bon porteur est jaloux de son cabuçaou qu'il conservera d'année en année et réajustera périodiquement. Malheur à qui s'assied dessus ! Pour le lui emprunter, c'est tout une affaire : "Un type qui sait pas porter t'escagace (te déforme) ton cabuçaou en trois voyages." Un cabuçaou, "c'est comme une femme, ça se prête pas". Le porteur charge le banaston avec l'aide du videur de seaux. La force n'entre guère en ligne de compte. Ce qui importe c'est que les deux hommes soulèvent d'un coup sec, et que sans rançonner (traîner) davantage, le porteur vienne se placer sous le banaston en fléchissant légèrement les genoux pour se mettre bien à la portée du second. "Si tu as affaire à un flacas (gros mou), le banaston monte pas assez vite et tu te crèves" (mon père).

### L'homme poude, la femme dépampré

Ce qui importe c'est non seulement le résultat, mais aussi la façon de manier l'outil, le biais ! Mais quand on est paysan - quand on naît paysan -, ces gestes sont naturels. Chacun sait qu'une faux ne se manie pas en force, que tout est dans le mouvement de balancier en demi-lune. Le paysan mer un point d'honneur à éviter le contact avec la matière. Jamais il ne se baisse pour sortir un poignée de terre d'un trou, même si cela doit lui faire gagner du temps. Il existe le couperibes pour cela ! Durant les vendanges, tout garçon, dès qu'il en a la force, se retrouve porteur et non coupeur. Le porteur répugne à couper des raisins, il n'y consent que si, de toute évidence, il se trouve inoccupé, afin de ne pas "passer pour un félobe (fainéant)". Pour éviter ce dilemme, "il peut partir vers la pastière avec un banaston moins chargé, il peut aussi ralentir le pas dès qu'il se trouve éloigné de la cole, traîner à la charrette, vérifier le calage de l'échelle, boire un coup, porter à boire aux autres".

Extrait de son ouvrage : Des platanes, on les entendait cascailler. Vivre et parler dans un village du midi.

Pour tout renseignement ou achat concernant les divers ouvrages de l'auteur s'adresser à Nelly Chapotte-Domergue : 06 37 20 30 94

## OURS

Le petit Montpezagau est réalisé par la Mairie :  
Directeur de la publication : Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire  
Rédaction : L. DURET  
Photos : L. Nardini, J-M. Andriuzzi, C. Nardini  
Impression : Mairie

NOUS CONTACTER :  
accueil.mairie@montpezat30.fr - 04 66 81 10 66  
<https://www.facebook.com/Mairie.Montpezat.gard>  
[www.montpezat-gard.fr](http://www.montpezat-gard.fr)



## L'Edito du Maire Jean-Michel Andriuzzi

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce début d'été aura été politique, bien loin d'être celui qu'on aurait imaginé cet hiver. Les perturbations de ces dernières années marquées par les défis économiques, sociaux et environnementaux majeurs faisant suite à la crise sanitaire du Covid-19, aux mouvements sociaux et aux débats autour de la transition écologique ont plongé notre pays dans un chaos qui ne dit pas son nom. De fait, suite à la dissolution du 9 Juin, nous avons été convoqués pour élire nos députés dans un moment difficile pour la démocratie française. Le résultat ne va probablement rien régler et une période transitoire incertaine vient de s'ouvrir. La démocratie française, mise à l'épreuve, doit maintenant prouver sa résilience et sa capacité à s'adapter aux défis contemporains. Le paysage politique français se trouve dans une crise aux conséquences imprévisibles et il est de notre devoir de rester prudent sur la gestion et les investissements à venir dans nos communes.

En dépit de tous ces éléments, nous poursuivons notre travail au quotidien et œuvrons au développement des grands projets de la commune. Les travaux de la Maison des associations se terminent cet été, la révision allégée du PLU pour la zone agricole s'est terminée sur un avis positif du commissaire enquêteur, elle sera effective après une dernière validation du conseil municipal à la rentrée.

Le permis d'aménager du projet de La Queyrade est déposé. Une nouvelle modification allégée du PLU devrait être à l'ordre du jour pour finaliser le périmètre de la maison en partage.

La réfection des chemins pour la partie 2024 est terminée et les ombrières sont en cours d'installation au stade.

En ce début d'été donc, comme chaque année, il faut rester très attentif au risque incendie, et continuer à débroussailler partout où cela est nécessaire. Les pluies de ces dernières semaines permettent de maintenir la ressource en eau potable à un niveau très largement positif.

Je souhaite également préciser que les pluies incessantes du printemps, la panne du tracteur, les travaux prioritaires de construction, associés à notre label terre saine ont largement débordé le planning d'entretien habituel de nos rues et chemins. Je rappelle que la coupe tardive de l'herbe permet de laisser les fleurs et les plantes sauvages compléter leur cycle de vie, favorisant ainsi la biodiversité. Cette façon de procéder a beaucoup d'avantages pour nos sols et pour notre santé. Je félicite donc nos employés qui ont tenu du mieux possible et avec toute leur énergie notre territoire.

Enfin je rappelle que tous les ménages doivent trier leurs déchets alimentaires depuis le 1er janvier 2024. La distribution de composteurs individuels gratuits a été un succès et la commune a installé un composteur collectif rue du Levant pour les riverains de la ZAC du Grès... 2 autres au moins seront installés.

Les projets de transformation se poursuivent, malgré les contraintes administratives, nous allons continuer à adapter notre territoire aux conséquences des bouleversements écologiques et sociologiques...

Je suis optimiste quant à notre avenir et reste convaincu que nous surmonterons les défis qui se présenteront. En ce début d'été, la température estivale est agréable et normale, alors profitez pleinement de vos vacances pour vous ressourcer et passer du bon temps avec vos proches.

Bonnes vacances à tous !

## ➔ TRAVAUX



Les travaux de la future Maison des association se terminent.



Réfection des routes et chemins (La Queyrade, chemin de la Condamine, chemin de Combas etc.)



## ➔ CHASSE

Le 28 juin il a été fait un lâcher de 40 perdrix pour la reproduction afin de repeupler le territoire de chasse de notre commune. Fin juillet il sera lâché à nouveau une quinzaine de faisans pour la reproduction, ceci afin que nos amis chasseurs puissent pleinement profiter de la saison à venir.

Philippe COQUARD.



## ➔ ECONOMIE

La Communauté de communes du Pays de Sommières souhaite conforter le tissu économique territorial et participer à l'attractivité du territoire intercommunal, en soutenant les investissements immobiliers des entreprises, dès lors qu'ils créent des ressources pour le territoire, maintiennent ou génèrent des emplois,

Ce dispositif s'adresse aux entreprises ayant leur siège social ou ayant une activité domiciliée sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sommières.

La Communauté de Communes peut attribuer une subvention de 10% du montant du projet d'investissement immobilier, plafonnée à 15 000 €.

Date limite de remise des dossiers : le 31 août 2024 - une commission d'attribution sera programmée à la rentrée.

Dossier de candidature à télécharger <https://www.ccpaysdesommieres.fr/.../reglement...>  
ou à demander au service développement économique : [m.cuvilliez@ccpaysdesommieres.fr](mailto:m.cuvilliez@ccpaysdesommieres.fr)



## ENVIRONNEMENT

### TRI DES BIODECHETS

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC) de 2020, le tri à la source des biodéchets est généralisé pour tous les particuliers et les professionnels. C'est donc aux collectivités territoriales, qui ont pour compétence la gestion des déchets, de proposer des solutions pour pouvoir trier les restes alimentaires et les valoriser par la suite.



Afin de répondre à cette obligation légale et sans plus attendre, la Communauté de Communes du Pays de Sommières dote l'ensemble de son territoire de composteurs collectifs depuis 2022. Aujourd'hui, 20 espaces de compostage collectifs sont installés au sein des communes. Cela permet aux habitants de mettre certains déchets de cuisine (épluchures notamment) à composter afin d'obtenir de la matière organique réutilisable pour le jardin : le compost.

Ce geste de tri évite ainsi l'incinération de « déchets » essentiellement composés d'eau ! La CCPS organise également régulièrement des distributions de composteurs individuels.

Pour toutes informations ou questions, n'hésitez pas à vous rapprocher du service Collecte et Valorisation des Déchets au 04 66 80 98 40



Distribution organisée en juin à la ZAC du Grès.

## LES VENDREDIS MUSICAUX de Montpezat

19 JUILLET  
À 19H30  
Devant les  
commerces

SWEETLY

## LES VENDREDIS MUSICAUX de Montpezat

26 JUILLET  
À 19H30  
Devant les  
commerces

Mid Banana



## PLAN CANICULE

Dans le cadre du dispositif de vigilance météorologique pour les vagues de chaleur, la commune de MONTPEZAT a l'obligation de tenir un registre communal des personnes fragiles et vulnérables.

Il importe de mettre à jour, régulièrement, ce registre et cela dans le but de limiter l'impact sanitaire en cas de vague de chaleur extrême.

Si vous entrez dans l'une des catégories ci-après, nous vous demandons de vous faire inscrire sur le registre communal auprès de la mairie en nous fournissant votre identité précise ainsi que vos coordonnées à jour (adresse, téléphone et mail) :

- Personnes âgées de plus de 65 ans
- Femmes enceintes
- Enfants en bas âge (moins de 6 ans)
- Personnes atteintes de maladies chroniques
- Personnes en situation de handicap
- Personnes prenant certains médicaments qui peuvent majorer les effets de la chaleur ou gêner l'adaptation de l'organisme.



MERCI



## TRANSPORT



A noter :  
Le jeudi 8 août de 7h à 13h, l'agence mobile lio tiendra une permanence devant les commerces à Montpezat.

Information et vente de titres de transport (abonnements inclus).



## CULTURE

Découvrez tout l'été l'événement national Partir en livres dans toutes les médiathèques du Pays de Sommières.

Venez découvrir des artistes dans le cadre d'ateliers dessins, mangas ou créatifs sur notre territoire. Les ateliers sont gratuits pour tous. Renseignements : 04 66 77 70 39

Une date à Montpezat le 17 juillet.

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Pays de Sommières  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Partir en livres

Les fourmis et la cigale

A partir de 6 ans\*  
Gratuit

**ATELIER ET RENCONTRE avec Pauline COMIS**

Mercredi 17 juillet - 15h - 17h

Médiathèque de Montpezat

\*Si accompagné d'un adulte

Renseignements : Médiathèque de Montpezat  
mediathequemontpezat@free.fr  
04 66 81 78 26

MONTPEZAT CNL Pays de Sommières

www.inforoute.gard.fr

**TOUR DE FRANCE 2024**

16<sup>ème</sup> étape : Gruissan – Nîmes mardi 16 juillet

Coupages des routes départementales pendant 4h

Horaires approximatifs à titre d'information - Mise à jour le : 04/06/2024

Itinéraire de la 16<sup>ème</sup> étape dans le Gard

Département du Gard – Direction des Territoires – Service Exploitation Routière et Usagers

Arrivée Nîmes Bd Allendé Km 188.59

Coupage de 12h30 à 18h30 (D999 entrée de Nîmes)

Coupage de 13h30 à 17h30 (de Sommières à Calvisson)

Franchissement possible par l'A9 (Accès Montpellier, Sortie Gallargues, Aimargues, Le Grau du roi, ...)

Franchissement possible par l'A54 (Accès Arles, Sortie Garons, aéroport Garons, gare TGV Nîmes-Pont Du Gard, St Gilles, ...)

Coupage de 14h15 à 18h15 (de Vauvert à Rodilhan)

Coupage de 14h à 17h45 (de Calvisson à Vauvert)

**Durant ces horaires, les franchissements seront possibles uniquement par :**

- L'autoroute A9 (vers Montpellier ou sortie Gallargues)
- L'autoroute A54 (et sorties Garons ou Arles)
- A l'Est du tracé (Remoulins, ...)
- A l'Ouest de Montpellier par l'A75 et A750

Toutes les routes départementales, communales, y compris la RN113, transversales à l'itinéraire, seront coupées env 4h.